

Mobilité interne : détachement dans le corps des attachés d'administration de l'État à la rentrée

Professeurs, CPE, PSY-EN, vous souhaitez réorienter votre carrière et évoluer vers d'autres fonctions en capitalisant sur vos connaissances du système éducatif ? Ce dispositif est pour vous !

De quoi s'agit-il ?

150 enseignants mais aussi conseillers principaux d'Éducation et psychologues de l'Éducation nationale, au niveau national sont accueillis dans le corps des attachés d'administration de l'État (AAE) à la rentrée de septembre 2022. Ce dispositif permet d'offrir aux personnels volontaires une reconversion professionnelle et une diversification de leur parcours. L'accueil d'agents expérimentés, aux profils différents, doit donner à chacun la possibilité de contribuer à la transformation du service public d'éducation.

Les attachés d'administration de l'État participent à la conception, à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques, en occupant des fonctions de conception, d'expertise, de gestion, ou de pilotage d'unités administratives. Les deux tiers des AAE exercent dans les collèges et lycées, en tant qu'adjoints gestionnaires, agents comptables ou gestionnaires délégués auprès de l'adjoint gestionnaire.

Un tiers des AAE exercent des fonctions d'encadrants en rectorat ou en direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN), dans les métiers de la gestion des ressources humaines, de la gestion budgétaire et financière ou encore de l'organisation des examens et des concours.

[En savoir plus sur le métier d'attaché d'administration](#)

Comment bénéficier de ce programme ?

Un dossier de candidature est à constituer avec :

- une demande de détachement à l'aide du formulaire de candidature (à télécharger en bas de l'article)
- un curriculum vitae ;
- une lettre de motivation permettant d'apprécier ses compétences, ses aspirations et ses motivations pour rejoindre, temporairement ou définitivement, la filière administrative.

Les dossiers de candidature devront être adressés avant le 20 mai 2022 par courriel à

- dpa@ac-mayotte.fr
- drh@ac-mayotte.fr

Votre dossier sera évalué par une commission académique et vous recevra, le cas échéant pour un entretien.

Les entretiens se dérouleront entre le 23 et 29 mai 2022 au rectorat.

La liste académique des candidatures retenues, comportant le cas échéant une liste complémentaire, sera soumise à la direction générale des ressources humaines du ministère. Les personnes retenues dans le dispositif seront informées, au plus tard début juin.

Si je suis retenu, quelle sera ma position administrative à partir de septembre 2022 ?

Les agents retenus seront détachés dans le corps des AAE. Dans ce cadre, ils resteront enseignants, CPE ou PSY-EN mais seront en même temps attachés d'administration de l'État ; ils auront une double carrière. Le détachement sera prononcé pour un an, le fonctionnaire volontaire s'engageant à rester dans le corps des AAE au minimum pour une année scolaire. À la fin de l'année scolaire, chacun exprimera son souhait de

poursuivre ses fonctions d'AAE (dans ce cas, le détachement sera renouvelé) ou de retrouver ses fonctions antérieures.

Les fonctionnaires intégrant ce programme resteront affectés dans l'académie où ils exercent en tant qu'enseignant, CPE ou PSY-EN. Ils ont vocation à occuper un poste dans l'univers professionnel (EPLE ou services académiques) qu'ils auront choisi au moment de leur candidature.

Ils seront affectés sur leur poste à compter du 1er septembre 2022, avant leur départ en formation. Ils bénéficieront du régime indemnitaire des AAE dès le mois de septembre. Leurs frais de missions pendant les périodes de formation seront pris en charge par l'académie.

Comment serai-je formé pour exercer les fonctions d'attaché d'administration de l'État ?

Pour permettre à chacun de se préparer à l'exercice de missions nouvelles d'AAE, les personnes retenues bénéficieront ensemble d'une formation de dix semaines, assurée par l'institut régional d'administration (IRA) de Metz :

- 4 semaines en septembre-octobre 2022 ;
- 4 semaines en octobre-novembre 2022
- 2 semaines en janvier-février 2023.

La formation, inspirée de celle des élèves attachés est adaptée pour cette opération spécifique mise en place par le ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports. Elle est conçue pour offrir des connaissances et des compétences dans les 6 domaines composant le socle de formation des AAE (management / ressources humaines / communication numérique / compétences juridiques / gestion, moyens, finances / conduite de l'action publique).

L'entrée en formation est préparée via une formation à distance dispensée par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.